



ETAT DES FRAIS DE DEPLACEMENT

Nom	TOURI	PRENOM	Ikrame
Emploi	Elue	GRADE	

AUTORISATION DE DEPLACEMENT
Ordre de mission

Date(s) du déplacement :	29 et 30 mars 2022
Lieu de départ :	
Lieu d'arrivée :	
Motif du remboursement	Congres UNCCAS

Pour le véhicule personnel de l'Agent :

FRAIS DE DEPLACEMENT

	Nombre	A/R	Taux	Total en Euros
SNCF	126+29			155
RER				0
Essence				0
Taxi/Uber				0
Véhicule personnel				0
Bus/métro LYON				0
Bus/métro PARIS	1,9			0
Péage autoroute				0
Parc de stationnement				0
Indemnités nuitées Paris intra muros 110€				152,88
Indemnités repas 17,50€				0
Formation				0
TOTAL				307,88

Signature de l'intéressé(e)
Le

Saint-Genis-Laval, le 28/11/22
Laure LAURENT
2^e Adjointe déléguée à l'Enfance,
à l'Education et aux Ressources
Humaines
Mairie de Saint-Genis-Laval

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Laure Laurent", written over a faint circular stamp or watermark.

Le 13 décembre 2022,
à Saint-Genis-Laval,

ETAT DES DEPENSES ENGAGEES - ELU(E)S

Nom et prénom de l'élu(e) : Ikrame TOURI

Objet de la dépense :

- frais de formation
- frais d'hébergement
- frais de déplacement avec l'utilisation d'un véhicule personnel (1) et (2)
- frais de déplacement sans utilisation d'un véhicule personnel
- frais de repas

Nature de la dépense : Frais nuit d'hôtel et de billets SNCF - Congrès UNCCAS

Date(s)	Lieu (x)	Nature de la dépense	Montant T.T.C	Justificatif joint (1) et (2)
29/03/2022 au 30/03/2022	PARIS	Frais nuit hôtel+ Petit dej	152,88€	Facture hôtel THE REMIX
29/03/22	LYON/PARIS	Billet train allée	126€	Justificatif voyage
30/03/2022	PARIS/LYON	Billet train retour	29 €	Justificatif voyage
TOTAL T.T.C : 307,88€				

DECLARATION

Je soussigné (e) Ikrame TOURI adjointe à l'action sociale et vice-présidente du CCAS déclare que les dépenses ont été réalisées dans le cadre de mon mandat électif.

Fait à Saint Genis Laval, le 16 décembre 2022. **Signature de l'élu (e) :**

- (1) Joindre une copie de la carte grise du véhicule personnel utilisé pour le premier déplacement indemnisé. En cas d'utilisation du même véhicule de façon systématique faire référence seulement au modèle et à l'immatriculation dès la deuxième utilisation dans la colonne *Justificatif joint*.
- (2) Merci de préciser l'itinéraire et le trajet effectué pour tout déplacement indemnisé avec un véhicule.



CO2 emis pour cet
itinéraire : 0.3 kg

20:27

Lyon Part-Dieu

Plus d'infos sur ce voyage

Bagages et services



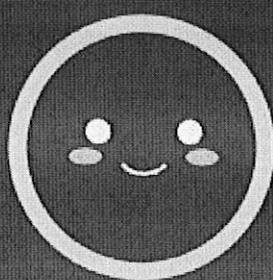
Conditions tarifaires



Référence
LVDY42

Nom associé
TOURI

Prix
126 €



Besoin d'aide ?

18:30 Gare de Lyon (Paris)

20:27 Lyon Part-Dieu

OUIGO




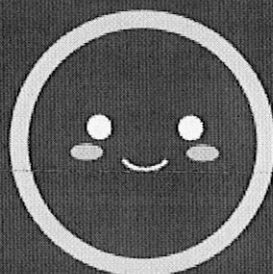
Ikrame Touri

Offre Essentiel Adulte

Référence : LVDY42

29 €

 Votre billet fait office de justificatif de voyage



Besoin d'aide ?

Trouvons la réponse qui vous convient

THE
ReMIX
HOTEL

Facture

Nom TOURI, Mme Ikrame
Clients 1
Chambre 601
Référence 20588898-1
Arrivée 29 mars 22 00:00:00
Départ 30 mars 22 00:00:00
Plan tarifaire HBARB1
Devise EUR

Mme TOURI, Ikrame
FR
Code taxe
Facture 23498
Date de facture 29-03-2022
Date d'impression 29-03-2022 17:36
Page 1 sur 1

Date	Quantité	Description	P.U. HT	Total HT	Code TVA	Taux / %	Mt TVA	Total
29-03-2022	1	Eurocard / Master card VAD	0.00	0.00			0.00	-152.88
29-03-2022	1	Forfait Chambre et Petit-Déjeuner Hébergement 10.00%, Petit-Déjeuner 10.00%	136.36	136.36	TVATI	10.00%	13.64	150.00
29-03-2022	1	Taxe de Séjour	2.88	2.88			0.00	2.88
TOTAL				139.24			13.64	0.00

EUR
Total facture 152.88
Paiements -152.88
SOLDE A PAYER 0.00

Récapitulatif TVA	Taux / %	Total HT	Mt TVA	Total
TVA Taux Intermédiaire	10.00%	136.36	13.64	150.00
TVA 0%	0.00%	0.00	0.00	0.00
Taxe de Séjour	0.00	2.88	0.00	2.88
Total		139.24	13.64	152.88

Compte créé par - code	NEJ2	Version du logiciel	3.8/3.8.4.3	Type de document	Facture	Nombre de lignes de facture	3
Compte créé par - nom	NEJ2	N° taxe supplémentaire	5510Z	Type d'opération	INV	Total facture	Total HT 136.36 , TTC 150.00
Créé par - code	NEJ2	Horodatage d'impression facture	29-03-2022 17:36	Indicateur de première signature	N		
Nombre de clients	1	Code Terminal	1	Signature électronique	B0250XF30		
Total par code TVA							
TVATI, 10.00%: Total HT 10.91, Taxe 1.09, TTC 12.00							
TVATIT, 10.00%: Total HT 125.45, Taxe 12.55, TTC 138.00							

The ReMIX Hotel · 28 ter, Avenue Corentin Cariou · 75019 · PARIS · FR
Tél: +33 (0)1 44 72 15 00 · Fax: +33 (0)1 44 72 15 80 · e-mail: contact@remix-hotel.com · www.remix-hotel.com
Payable net sans escompte à réception de la facture. Le défaut de paiement à l'échéance donnera lieu, à titre de clause pénale, à l'application de pénalité et indemnité de retard, calculée sur l'intégralité du prix au taux de trois fois le taux d'intérêt légal, en vertu de la loi 92-1442 du 31/12/1992.

En complément et conformément à l'article 121-II de la loi N°2012-387 du 22/03/2012 sera appliquée une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à 40 € par le

décret n° 2012-1115 du 02/10/2012.

Frenchco Paris La Villette SAS
SIRET: 540 483 194 00259 · FR15540463194
IBAN: FR60 3000 2056 6900 0023 0348 185 · BIC: CRLYFRPPXXX